

Compte rendu du Conseil d'Administration du 13 janvier 2020

Présents : Christophe RICHEL, Fabienne PACCOUD dit MORISON, Christelle MERMILLOD-BLONDIN, Ludovic MOLIN, Christine RAVIER, Alain COUDROT et Régine AMOR.

Invitée : Madeleine BURDIN, représentant le Club des Chênes.

Excusées : Camille LAMY et Josiane MAIER

Secrétaire de séance : Fabienne PACCOUD

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 25 novembre 2019

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Présentation des résultats 2019 dans l'attente du vote du Compte administratif 2019

Les résultats budgétaires de l'exercice 2019 sont présentés pour information.

Le Compte Administratif 2019 ne pourra être voté qu'après réception du Compte de Gestion 2019 établi par la Trésorerie de Challes Les Eaux.

3) Attribution de subventions aux associations caritatives 2020

Les mêmes subventions que l'année dernière sont attribuées pour 2020, à savoir :

- 200 € pour la Banque Alimentaire,
- 200 € pour Handisport,
- 200 € pour les Restos du Cœur,
- 200 € pour l'ADPEP 73,
- 200 € pour Odyssée Organisation,
- 200 € pour Dignité sans frontières.

La subvention attribuée à l'ADMR sera votée ultérieurement, après réception des heures effectuées en 2019 auprès des administrés de Saint-Baldoph.

4) Présentation et vote du Budget Primitif 2020

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le Budget Primitif 2020 présenté.

5) Questions diverses

Fabienne PACCOUD informe le conseil :

- qu'il n'y a pas d'évolution concernant l'habitante de 73 ans, seule et handicapée, qui rejette les personnes qui interviennent auprès d'elle.
- que l'ancienne administrée pour laquelle son fils avait sollicité une aide auprès du CCAS (demande étudiée lors de la réunion du 25 novembre 2019) est décédée.
- qu'une habitante souffrant de DMLA va prochainement déménager chez son fils dans le sud
- que les jeunes de la Commune sont plutôt calmes ces derniers temps
- qu'elle a rencontré Mr POTHET de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) au sujet de l'accueil des migrants sur Chambéry et lui a expliqué que les procédures étant longues et nécessitant souvent l'établissement de passeports, les logements sont occupés longtemps. L'association de la Sasson ne peut plus prendre en charge les nouveaux arrivants, qui sont heureusement moins nombreux.
- qu'elle a assisté au repas de Noël de la Sasson le 23 décembre à la cantine savoyarde. Il y avait moins de monde que d'habitude mais une bonne ambiance, malgré les tensions entre les communautés albanaises et africaines.
- que RESF (Réseau Education Sans Frontières) et SSM (Savoie Solidarité Migrants) organisent un repas le 26 janvier 2020 à la salle Marcel Paul de La Ravoire.

Prochaine réunion prévue le 09/03/2020 à 09h30